



SUD Education 83
1 rue Muscatelli
83000 Toulon
Tél / Fax 04 94 21 81 89
contact@sudeduc83.org
www.sudeduc83.org

Toulon, le 15 septembre 2008

Communiqué de presse

L'argent public doit aller au service public !

En pleine visite papale, alors que la laïcité est attaquée de toutes parts, par les dignitaires religieux et le chef de l'Etat lui même, la UNE de Var Matin titre « l'école privée victime de son succès ». L'article en pages intérieures nous explique ensuite la teneur de la polémique car « la médecine scolaire, gérée et payée par l'Education Nationale, n'interviendra plus au sein des établissements privés sous contrat ». De quelle polémique s'agit il ? De celle de l'enseignement privé qui veut vivre des moyens publics ?

Depuis des années, les ministres de l'Education Nationale qui se sont succédés, les « contre réformes » qu'ils ont engagées, la baisse des moyens financiers et humains, le dénigrement systématique des personnels enseignants et non-enseignants par les dirigeants politiques et médiatiques du pays ont eu tendance à faire de la publicité à l'école privée. Si à SUD Education nous sommes contre la dualité scolaire, nous pensons également que tant que les écoles privées existeront, elles doivent se suffire à elles mêmes. C'est à dire qu'il n'est absolument pas question pour nous qu'elles puissent recevoir des subventions publiques. A la phrase maintes fois entendue « Si nous n'étions pas là, le public ne s'en sortirait pas » nous répondons, que si le service public d'Education Nationale n'était pas amputé des moyens publics donnés au privé, il aurait largement de quoi prendre en charge l'ensemble des élèves scolarisés du pays. **L'argent public doit aller à l'enseignement public !**

Pour SUD Education Var, la laïcité, c'est entre autres choses, le refus de voir les autorités religieuses se mêler de la cité et de ses institutions. C'est la raison pour laquelle nous sommes opposés à l'existence d'établissements scolaires privés qui enferment chacun-e dans une communauté définie par l'origine sociale ou religieuse des parents. L'Ecole doit être un lieu de formation à l'esprit critique, de socialisation de l'individu, de mixité sociale permettant les échanges culturels à même de développer un épanouissement commun de tou-te-s.

Nous réaffirmons que l'éducation scolaire est une fonction publique qui ne peut se dérouler que dans un espace public et donc laïque.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- **la défense et le renforcement de la loi de séparation de 1905**
- **l'appropriation par le domaine public, sans indemnité ni rachat, des établissements d'enseignement confessionnels, patronaux et commerciaux ; c'est la revendication d'un service public unique, démocratique, gratuit et laïque d'éducation**
- **l'abrogation du statut concordataire d'Alsace-Moselle**
- **la fermeture de toutes les aumôneries dans les établissements scolaires**